



Rassemblement prud'hommes
L'indemnisation du préjudice et le rôle du juge
Mardi 3 mai 2022
9h00-17h00 à la Confédération, salle du CNC

8h30-9h00 : ACCUEIL CAFÉ

9h00-9h15 :

⇒ *Mot accueil de Frédéric SEVE, Secrétaire national CFDT*

9h15-10h45 : Les grands principes gouvernant la réparation du préjudice

⇒ *Intervenant : Dirk BAUGARD, Professeur en droit privé à l'Université Paris 8*

10h45-11h00 : PAUSE

11h00-12h30 : L'indemnisation du préjudice lié au licenciement sans cause réelle et sérieuse face aux barèmes d'indemnisation

⇒ *Intervenants : Maître Manuela GREVY, Avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Laurent LOYER, Secrétaire confédéral*

12h30- 14h00 : DÉJEUNER LIBRE

14h00-15h00 : L'évaluation des autres sources de préjudices indemnissables devant le conseil de prud'hommes

⇒ *Intervenant : Maître Gilles TESSON, Avocat du Réseau AVEC*

15h00- 17h00 : Table ronde « Partage d'expérience autour de l'évaluation et de l'indemnisation du préjudice »

⇒ *Intervenants : Madame Hayat SALHI, Conseillère prud'homme, Maître Daniel SAADAT, Avocat du Réseau AVEC, magistrat(e) professionnel(le) en attente de confirmation.*

